

# Politiques de WEPA Professional

Termes et conditions de la WEPA Professional GmbH  
(En 03-2011)

## 1. Généralités / Scope

### 1.1

Tous - y compris les commandes futures , les contrats et autres relations juridiques entre l'acheteur et WEPA exclusivement aux conditions suivantes de l' WEPA s'appliquer. Les autres termes et conditions ne s'appliquent que si été acceptés par écrit par l'WEPA .

### 1.2

Le contrat et tous les accords accessoires, les modifications de contrat et contrat modifier ment doit être faite par écrit . Les délais de livraison de l'acheteur en vertu d'accords -cadres et autres arrangements peuvent donc fax, e -mail ou par téléphone exceptionnellement fait.

## 2. Commande / Offre / livraison

### 2.1

Les commandes de l'acheteur doit être écrit et de confinement au moins des informations sur le type de marchandises , la qualité des produits aux caractéristiques particulières souhaitées du produit, dimensions, à l'emballage, à la quantité de livraison pour la livraison ou la date de livraison et les attentes de l'acheteur de prix.

### 2.2

En cas ont fait l'ordre de l'acheteur pour une offre au sens de § § 145 et suivants du Code civil, comme l'WEPA peut accepter cette offre dans la confirmation de commande écrite de 14 jours calendaires de . Établit un contrat de vente, les droits de l'WEPA à l'acheteur, ne se réalise par la réception de la confirmation écrite de la commande de l'WEPA dans la période de l' acheteur mentionné ci-dessus.

### 2.3

Toutes les offres sont sous réserve de modification de l'WEPA et non contraignant , sauf si elles sont expressément désignées par écrit à être contraignant. Offres , l' WEPA a identifié comme obligatoire, est valable pendant 14 jours calendaires à compter de la date de l'offre . Si l' acheteur ne l'offre dans ce délai, l'WEPA n'est plus lié à l'offre.

### 2.4

Produits fournis par l'WEPA usine pour la collecte par l'acheteur . Le risque est transféré à l'acheteur Lorsque WEPA a signalé lui livrer la marchandise . L'acheteur transporte les marchandises à leur propre détriment . Si les marchandises sont expédiées à l'acheteur , cependant, en raison d'un accord horizontal de l'WEPA , le risque est transféré à la livraison des marchandises à l' WEPA chargée de la société de transport à l'acheteur .

### 2.5

2.5 Si tombant sur des palettes de transport de l'WEPA utilisé, l'acheteur est tenu d'échanger des palettes de synthèse de la même qualité et le nombre de ses commettants . Sinon, il doit verser une indemnité.

### 2.6

À 2,6 délai de livraison convenu commence avec la date de la confirmation de commande écrite de l'WEPA ou l'acheteur, sauf convention contraire. Toutefois, la période de livraison

ne commence pas avant la clarification définitive de tous les détails de la commande est en cours d'achèvement pour la livraison s'appliquent en conséquence.

#### 2.7

WEPA est habilitée à délivrer avant l'expiration de la date de livraison ou la date de livraison. Les livraisons partielles sont autorisées par l'WEPA, sauf si l'acheteur a en tête évidemment pas intéressé.

#### 2.8

Périodes et les dates de livraison sont seulement approximatives , moins n'ont délais ou dates fermes ont été convenues par écrit . Dans le cas de marchandise à retirer par l'acheteur, le message signalant à l'acheteur la mise à disposition de la marchandise suffit à garantir le respect des délais et dates de livraison. Expédié WEPA les marchandises à l'acheteur, suffisant pour le maintien de délais de livraison et les dates de livraison la remise des marchandises à l' WEPA chargée de la société de transport.

#### 2.9

Garde Raisons de l'WEPA pour les raisons pour lesquelles un délai de livraison convenu ou fixe une date de livraison préétabli pas, si l'acheteur peut se retirer après l' expiration d' une prolongation raisonnable du contrat. L'indemnisation des dommages de retard et des dommages-intérêts pour non-exécution » peut être demandée que si le non-respect de la date de livraison ou la date de livraison sur la base de l'intention ou de négligence grave de l'WEPA.

#### 2.10

A la demande et aux frais de l'acheteur, la livraison peut être couvert pour les marchandises envoyées par WEPA par une assurance transport.

#### 2.11

WEPA est en droit de stocker les marchandises commandées à la charge de l'acheteur pour lui-même ou un tiers si l'acheteur se déplace moment de la livraison à l'arrière ou les produits fournis ne capte pas après la notification de déploiement.

#### 2.12

Si l'acheteur responsable pour le report de la livraison ou de non - enlèvement de la marchandise , de sorte WEPA peut retirer deux semaines après le début de l'entreposage des marchandises du contrat avec l'acheteur et vendre les marchandises commandées autrement. L'acheteur peut faire , dans ce cas, aucune claimsoft contre les réclamations de l'WEPA . WEPA juin exiger de l'acheteur une compensation si le prix d'achat de l'autre disposition est inférieur au prix d'achat à l'acheteur agréé ou l'autre disposition n'est pas possible .

### **3. cas de force majeure**

#### 3.1

En cas de force majeure , la partie concernée est exonérée pendant toute la durée de la force majeure de leurs obligations . Le cas de force majeure est identifiée à l'autre partie et à prouver. En particulier, les événements suivants doivent être compris comme cas de force majeure: grèves, lock-out , incendies, tremblements de terre, inondations, guerres, coups, etc.

#### 3.2

Les cas de force majeure soulager la partie concernée de ses obligations contractuelles que dans la mesure où il est ainsi empêché de fournir leurs performances. L'obligation ne repose que pour la période comprise sur lequel l'événement de force majeure empêche l' exécution

de l'obligation. Le Parti force majeure appelant notifie à l'autre partie du début et de la fin de la force majeure par écrit immédiatement. Sinon, ils perdu le droit de s'appuyer sur cet obstacle.

### 3.3

Le de la commission des clauses 3.1 et 3.2 s'appliquent mutatis mutandis dans le cas de problèmes de fonctionnement et de circulation en pénurie ou le rationnement des matières premières ou d'autres biens pour la production des ressources essentielles, et dans le cas des décrets officiels, directement ou indirectement, la fabrication ou la livraison des marchandises entraverait ou empêcherait la prévention, autant que les circonstances mentionnées ci-dessus ne peuvent pas être éliminés par des mesures raisonnables.

## 4. enquête et plainte devoir

### 4.1

L'acheteur est tenu de vérifier les marchandises livrées dès réception de l'WEPA et ce immédiatement par écrit de tout défaut constaté l' WEPA . Si l'acheteur ne se présente pas, les marchandises sont réputées approuvées, sauf s'il ya un défaut fait ce pas détecté dans l'étude . L'acheteur est donc obligé de noter à la réception des marchandises dommage visible à l'extérieur des produits et de leur emballage, les incompatibilités de type ainsi que des variations dans la quantité et la production technique écarts fait dépasser les tolérances spécifiées au paragraphe 5 dans au moyen approprié et lisible sur l' expédition documents. L'approbation n'est pas considéré comme des défauts dans le sens du théorème 1 , mais sert simplement à la mienne déterministe le moment de la détection de défauts et limiter le temps de la formation de défauts.

### 4.2

Si, plus tard dans l'enquête de défaut non détectable, l'acheteur doit montrer ce défaut immédiatement après la découverte. Sinon, la marchandise doit donc s'appliquer à ce défaut comme approuvé.

### 4.3

Afin de préserver les droits de l'acheteur est suffisante pour envoyer la notification de défauts.

### 4.4

Les clauses de la commission de 4.1 à 4.3 N'est pas applicable à la vente de biens de consommation.

### 4.5

Dans le cas où les négociations entre l'acheteur et un WEPA sont opposés à la carence de l'acheteur est simplement de tenter de règlement à l'amiable . Ce n'est pas un manque de reconnaissance de l'WEPA et aucune renonciation tacite de l'WEPA sur l'objection de la notification tardive des défauts .

## 5. tolérances

Les modifications suivantes du contrat sont autorisés et acceptés ding Accor au contrat par l'acheteur : les variations de la quantité de haut en bas par jusqu'à 10%, prescrits aux acheteurs de présentation spécifique ou de ruminants production spéciale jusqu'à 20 %. Production écart technique haut ou le bas jusqu'à 10 % . Cela s'applique à des variations de poids de base, des variations dans les dimensions (par exemple, longueur, largeur, épaisseur et de diamètre ), des variations de la teneur des feuilles et d'autres écarts liés aux produits. L'acheteur n'est tenu de payer les marchandises sont livrées fait.

## 6. revendications pour défauts

### 6.1

Un vice matériel Lorsque les marchandises vendues à des risques n'a pas accepté qualité. Absence d'ententes à la qualité de la marchandise, comme un vice matériel Lorsque les marchandises ne sont pas adaptés pour la remise en forme prévu pour un usage particulier. Si le contrat n'est pas l'applicabilité spécifique de la marchandise avant - ensemble, alors il ya un défaut, si les marchandises ne sont pas adaptés à une utilisation normale ou ne pas avoir l'habitude avec les choses de la même genre de texture ne peut être prévu après l'enfant chose de l'acheteur.

### 6.2

Un défaut se produit lorsque le tiers ont des droits contre l'acheteur soumet par rapport à la chose n'a N'a pas accepté le contrat, l'acheteur.

### 6.3

basé sur les droits ou réclamations de tiers propriété industrielle ou intellectuelle ne conduisent à un défaut de titre, dans la mesure où les droits Accor Ding réserves internationales ou nationales de la République fédérale d'Allemagne sont enregistrés et publiés. Une livraison n'est pas entachée d'aucun vice, dans la mesure applicable dans la législation du siège de l'acheteur n'est pas contraire à l'usage habituel de la marchandise .

### 6.4

En cas de défaut Uniquement WEPA le droit d'obtenir des permis ou des licences d'utilisation de tout le tiers nécessaires. L'acheteur est interdit d'obtenir cherchant permis ou licences au détriment de l'WEPA arbitrairement par le tiers . Les frais engagés par l'acheteur en cas de violation Conformément à un accord contractuel avec le tiers, ne sont pas garantie remboursable de l'acheteur.

### 6.5

WEPA est produit défectueux, à sa discrétion, remplacer ou rectifier Soit il. A WEPA pas remédié dans un délai raisonnable ou saisi de remplacement ou de réparation ou de remplacement des biens Fourni tour est défectueux, l'acheteur juin exiger une réduction du prix d'achat ou la résiliation du contrat . D'autres revendications sont exclues. Ce règlement ne s'applique pas à la vente de biens de consommation.

### 6.6

Une garantie de l'WEPA est exclue si le défaut est causé par une mauvaise manipulation des marchandises . C'est le cas si l'acheteur ignore Surtout les spécifications de l'information et des instructions détaillées concernant l'utilisation de l'WEPA . En cas de doute sur la bonne manutention des marchandises à l'acheteur à l'WEPA doivent renseigner. S'il ne parvient pas fait sont exclus des réclamations contre l'WEPA cherchent défectueux .

### 6.7

Produits de la WEPA , qui sont prévus pour une nouvelle demande de l'acheteur, l'acheteur doit vérifier avant de fermer sur leur pertinence pour cette application . Sinon , les réclamations contre WEPA exclues pour les dommages aux biens . Comme une nouvelle demande est donc l'utilisation d'équipements nouveaux ou différents pour le traitement de la marchandise.

### 6.8

Les échantillons et les spécimens sont simplement la description "+". De leur pas de garanties Garanties de qualité ou autre » peuvent être dérivées . L'acheteur est tenu d' WEPA être spécifié par écrit dans son ordonnance sur ses caractéristiques souhaitées spéciales des marchandises. Si le message est supprimé et la propriété particulière de la marchandise au transfert de risque est absent, un passif de l' WEPA est exclu en raison de fait a fait.

6.9

Un retour vendu des produits défectueux n'est autorisée qu'avec le consentement exprès et préalable écrite et de l' WEPA . Sauf convention contraire, l'WEPA ne retournera port payé et délivre un crédit égal au prix d'achat payé par l'acheteur , moins les frais d'administration raisonnables .

## **7. dommages**

7.1

WEPA responsable que des dommages-intérêts pour négligence ou intentionnelle causés par une faute grave par vous ou l'un de ses agents. Cela ne s'applique pas à la responsabilité pour les dommages résultant d'une atteinte à la vie, le corps ou la santé .

7.2

pertes imprévisibles sont exclus de la responsabilité.

7.3

WEPA ne sera pas responsable des dommages indirects, fortuits ou consécutifs: tels que la perte de profit, moins en dommages sont causés par une négligence grave ou une faute intentionnelle de l'WEPA.

7.4

La responsabilité de l' WEPA est limitée à la performance de votre assurance responsabilité civile professionnelle. Preuve d'assurance approprié, l'acheteur peut commander autant que nécessaire à l'WEPA .

7.5

Les limites de règles de responsabilité s'appliquent aux créances contractuelles et non contractuelles. Cela n'affecte pas la responsabilité de l' WEPA vertu de la Loi sur la responsabilité du produit.

## **8. Réserve de propriété**

8.1

Les marchandises restent notre propriété jusqu'au paiement intégral de toutes les réclamations de la relation d'affaires, y compris les créances accessoires, les demandes d'indemnisation et l'encaissement des chèques et lettres de change, la propriété de l'WEPA. La propriété reste disponible même si les demandes individuelles de WEPA être inclus dans une facture en cours et le solde est tiré et reconnu.

8.2

L'acheteur est autorisé à revendre, à une transformation ultérieure ou de l'installation de la marchandise réservée uniquement aux conditions suivantes de la commission et soumis à la condition fait les exigences de conformément à l'article 8.5 ainsi effectivement transféré à l'WEPA .

### 8.3

Le traitement des marchandises réservées sont à la WEPA. L'acheteur acquiert pas la propriété du nouveau produit Accor ding au § 950 BGB. Si les marchandises réservées sont traitées avec d'autres objets n'appartenant pas à la propriété WEPA WEPA acquiert de la nouvelle pièce en proportion de la valeur de la marchandise (valeur de la facture ) pour les autres produits transformés.

### 8.4

Le droit de l'acheteur de vendre la marchandise réservée dans le cours normal des affaires, expire au moment du retrait, mais au plus tard à la défaillance ou d'un événement de l'acheteur d'une détérioration importante de sa situation financière ou nécessitant ou ouverture d'une procédure d'insolvabilité contre ses actifs.

### 8.5

L'acheteur cède toutes les créances résultant de la revente de la marchandise sous réserve y compris les revendications de l'équilibre avec tous les droits annexes à l'WEPA. WEPA accepte cette cession.

### 8.6

Tant que l'acheteur remplit ses obligations de paiement, il est en droit de recouvrer les créances cédées . Ce droit s'éteint au moment du retrait, mais au plus tard à la défaillance ou d'un événement de l'acheteur d'une détérioration importante de sa situation financière ou nécessitant ou ouverture d'une procédure d'insolvabilité contre ses actifs. Dans ce cas, l'WEPA peut accorder au client un délai de paiement. Avec laps de temps sans WEPA est autorisé à informer le débiteur de la cession et de recueillir les claimsoft lui-même ou par des tiers sous contrat.

### 8.7

L'acheteur est tenu de WEPA sur demande etc remis un rapport détaillé de l'acheteur toutes les sommes dues par le nom et l'adresse de l'acheteur, le montant de chaque claimsoft, date de la facture, et à fournir les WEPA toutes les informations nécessaires pour faire valoir les créances cédées et l'inspection pour permettre de cette information.

### 8.8

Si la valeur des titres dépasse les créances de l'WEPA de plus de 20 % de ses titres sont le choix WEPA librement à la demande de l'acheteur.

### 8.9

Gage ou le transfert de la marchandise réservée ou les créances cédées ne sont pas autorisés. À propos des pièces jointes WEPA doit être informé sans délai, faire connaître le créancier gagiste.

### 8.10

Si l'WEPA en raison de la rétention de titre de retour à Lieferg - BJET, il ya seulement une résiliation du contrat si l' WEPA explicite - déclaré. WEPA peut satisfaire ses biens repris par vente privée. Dans ce cas , les demandes de l'acheteur contre WEPA sont exclus. WEPA juin exiger de l'acheteur une compensation si les profits de la vente de prix d'achat privé est inférieur au prix d'achat à l'acheteur agréé ou si une vente privée n'est pas possible.

### 8.11

L'acheteur doit entreposer les marchandises réservées à l'WEPA gratuitement. Il l'a fait contre les risques habituels: comme le feu , le vol et l'eau pour assurer la portée habituelle. L'acheteur cède ses prétentions, il a droit à des dommages-intérêts du type mentionné ci-dessus contre les compagnies d'assurance ou d'autres parties engagées à l'WEPA dans le montant de la valeur de la facture de la marchandise . WEPA accepte la cession.

08.12

toutes les revendications et les droits de propriété du titre de rester à l'exemption complète de passifs éventuels WEPA reçu dans l'intérêt de l'acheteur, il existe.

## **9. prix**

9.1

Tous les prix sont calculés en Euro et s'entendent hors taxes applicables .

9.2

Pour les livraisons à l'étranger dans les États membres de l'Union européenne ou dans des pays tiers est WEPA taxe de vente conformément aux lois applicables dans le projet de loi.

9.3 Dans la mesure où des coûts de fret, d'assurance ou des taxes et charges publiques comme par ex. des impôts, des droits de douane, des taxes à l'importation/à l'exportation augmentent ou sont introduits après la souscription du contrat, WEPA peut ajouter ces charges supplémentaires au prix convenu, même dans le cas d'une livraison port payé ou dédouanée.

## **10. Social Compliance: Observation des droits de l'homme et des normes fondamentales du travail de l'OIT, MiLoG**

10.1

Dans tous ses processus et services de production, pour les articles WEPA faisant objet du contrat ainsi que dans toutes ses autres actions et décisions commerciales, WEPA confirme observer les lois et autres dispositions décisives applicables. Dans tous ses processus et services de production, pour les articles WEPA faisant objet du contrat, WEPA confirme en outre observer et mettre en œuvre sans exception aucune les droits de l'homme comme standard minimal de comportement éthique et tout particulièrement les dénommées normes fondamentales du travail de l'OIT (voir la page allemande <http://www.ilo.org/berlin/arbeits-und-standards/kernarbeitsnormen/lang--de/index.htm>).

- Convention 87 – Liberté syndicale et protection du droit syndical
- Convention 98 – Droit d'organisation et de négociation collective
- Convention 29 – Travail forcé, dont protocole de 2014 au sujet de la convention sur le travail forcé
- Convention 105 – Abolition du travail forcé
- Convention 100 – Égalité de rémunération
- Convention 111 – Discrimination (emploi et profession)
- Convention 138 – Âge minimal
- Convention 182 – Interdiction et action immédiate en vue de l'élimination des pires formes de travail des enfants

## 10.2

WEPA garantit se comporter conformément à la loi dans le cadre de ses activités, et notamment d'observer totalement et sans délai toutes les obligations pertinentes concernant le paiement d'un salaire minimal (conformément, par ex., à la loi, à une convention collective ou à une autre législation) et garantit également obliger, le cas échéant, les (sous-) entrepreneurs ou auxiliaires d'exécution qu'elle emploie à les observer. WEPA est dans l'obligation de rémunérer ses collaborateurs au moins à hauteur du salaire minimal légal, en vertu de la loi allemande sur le salaire minimal (MiLoG), dès lors que ces collaborateurs sont soumis aux réglementations de la loi sur le salaire minimal.

## **11. Social Compliance : Observation des droits de l'homme et des normes fondamentales du travail de l'OIT, MiLoG**

### 11.1

Dans tous ses processus et services de production, pour les articles WEPA faisant objet du contrat ainsi que dans toutes ses autres actions et décisions commerciales, WEPA confirme observer les lois et autres dispositions décisives applicables. Dans tous ses processus et services de production, pour les articles WEPA faisant objet du contrat, WEPA confirme en outre observer et mettre en œuvre sans exception aucune les droits de l'homme comme standard minimal de comportement éthique et tout particulièrement les dénommées normes fondamentales du travail de l'OIT (voir la page allemande <http://www.ilo.org/berlin/arbeits-und-standards/kernarbeitsnormen/lang--de/index.htm>).

- Convention 87 – Liberté syndicale et protection du droit syndical
- Convention 98 – Droit d'organisation et de négociation collective
- Convention 29 – Travail forcé, dont protocole de 2014 au sujet de la convention sur le travail forcé
- Convention 105 – Abolition du travail forcé
- Convention 100 – Égalité de rémunération
- Convention 111 – Discrimination (emploi et profession)
- Convention 138 – Âge minimal
- Convention 182 – Interdiction et action immédiate en vue de l'élimination des pires formes de travail des enfants

### 11.2

WEPA garantit se comporter conformément à la loi dans le cadre de ses activités, et notamment d'observer totalement et sans délai toutes les obligations pertinentes concernant le paiement d'un salaire minimal (conformément, par ex., à la loi, à une convention collective ou à une autre législation) et garantit également obliger, le cas échéant, les (sous-) entrepreneurs ou auxiliaires d'exécution qu'elle emploie à les observer. WEPA est dans l'obligation de rémunérer ses collaborateurs au moins à hauteur du salaire minimal légal, en vertu de la loi allemande sur le salaire minimal (MiLoG), dès lors que ces collaborateurs sont soumis aux réglementations de la loi sur le salaire minimal.

## **12. Divers**

### 12.1

Le tribunal compétent est celui d'Arnsberg. Ceci est aussi valable pour les actions en recouvrement de chèque ou en paiement d'effet.

#### 12.2

Les présentes Conditions générales de vente ainsi que tous les contrats et autres relations juridiques entre l'acheteur et WEPA sont régis par le droit de la République Fédérale d'Allemagne, à l'exclusion des dispositions concernant les conflits de lois. La convention des Nations Unies concernant les contrats de vente internationale de marchandises (CISG) ne s'applique pas.

#### 12.3

Si certaines dispositions de ces Conditions générales de vente devaient être inapplicables, la validité des autres dispositions ainsi que de l'ensemble du contrat n'en serait pas affectée. Les parties sont tenues de remplacer les conditions inapplicables par des conditions applicables dont la visée économique s'approche le plus possible de celle des conditions inapplicables.

#### 12.4

WEPA fait remarquer que les données personnelles sont enregistrées en considération des dispositions légales, traitées en lien avec les opérations commerciales et qu'elles ne sont transférées à des tiers que si cela est nécessaire à l'exécution du contrat.